



**CORPORATION DE LA
CITÉ DE CLARENCE-ROCKLAND
PROCÈS-VERBAL RÉUNION SPÉCIALE**

le 9 janvier 2017
Council Chambers
415 rue Lemay, Clarence Creek, Ont.

PRÉSENT: Guy Desjardins, Maire
Jean-Marc Lalonde, conseiller du Quartier 1
Mario Zanth, conseiller du Quartier 2
Carl Grimard, conseiller du Quartier 3
André J. Lalonde, conseiller du Quartier 5
Krysta Simard, conseillère du Quartier 6
Michel Levert, conseiller du Quartier 7
Helen Collier, Directrice générale
Monique Ouellet, greffière

ABSENT: Yvon Simoneau, conseiller du Quartier 4
Diane Choinière, conseillère du Quartier 8

1. Ouverture de la réunion

Le Maire Desjardins ouvre la réunion à 19h.

2. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 2017-01

Proposé par Jean-Marc Lalonde

Appuyé par Michel Levert

QU'IL SOIT RÉSOLU que l'ordre du jour de la réunion spéciale soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. Déclarations d'intérêts pécuniaires

Aucune

4. Plan de travail et objectifs de la Directrice générale pour 2017

Mme Helen Collier présente son plan de travail et objectifs pour l'année 2017. Elle ajoute qu'elle a prévu une rencontre avec les directeurs pour en discuter plus amplement le 19 janvier.

Suite aux discussions sur les frontières des quartiers, Mme Monique Ouellet explique qu'un rapport a été présenté au conseil en 2015 afin de voir si le conseil était intéressé de changer les frontières des quartiers. Mme Ouellet confirme qu'elle vérifiera les délais prescrits et elle en informera le conseil.

Suite aux discussions sur les besoins de formation, Mme Helen Collier confirme qu'un plan de formation sera établi et mis en œuvre en 2017.

Suite aux discussions relativement à la possibilité d'un jumelage avec la Corée, Mme Helen Collier explique que M. Robert Kehoe apportera un rapport au conseil en février.

Mme Helen Collier explique qu'elle travaille également sur l'élimination des frais d'interurbain dans la région, ainsi que sur le projet de l'élargissement de l'autoroute 17/174.

Mme Helen Collier donne un aperçu du plan de travail 2017 pour le département des Services de la Protection.

Suite aux discussions, relativement au plan directeur des Services d'Incendie, les membres du conseil discutent des critères utilisés par le 911 sur le déploiement du service des incendies aux scènes d'accident.

Suite aux discussions, Mme Helen Collier confirme qu'elle informera les membres du conseil relativement au processus qui est suivi pour inspecter et régler les problèmes de lumières de rue.

Suite aux discussions, relativement au rapport qui est à venir sur les opérations des services de la réglementation, Mme Helen Collier explique que le rapport donnera l'occasion au conseil de discuter et d'établir leurs attentes en ce qui concerne le niveau de service fourni.

Mme Helen Collier donne un aperçu du plan de travail 2017 pour le département des Services communautaires.

Suite aux discussions, relativement aux pistes cyclables, Mme Helen Collier confirme que la responsabilité des pistes cyclables revient aux Services communautaires.

Mme Helen Collier donne un aperçu du plan de travail 2017 pour les Services corporatifs ainsi que Finances et développement économique.

Mme Helen Collier donne un aperçu du plan de travail 2017 pour le département d'Infrastructure et de l'aménagement du territoire. Elle ajoute qu'en plus de la liste présentée, le département cherche également en pourparlers avec la municipalité de la Nation pour potentiellement leur fournir de se raccorder à notre service d'aqueduc.

Suite aux discussions, le conseiller Andre Lalonde explique qu'à son avis, la Directrice générale devrait se concentrer principalement sur les initiatives suivantes et tous les membres du conseil sont d'accord:

- 1) b. Finalisation du plan stratégique;
- 1) c. Plan de remplacement des immobilisations – 10 ans;
- 1) d. Stratégies de gestion des actifs;
- 1) f. Le Budget 2018;
- 1) k. Les dossiers légaux;
- 2) a. Le plan directeur des Services d'Incendie;
- 2) b. Négociations d'Incendie-IAFF;
- 5) a. Parc Industriel; et
- 6) b. Dépotoir.

Suite aux discussions, Mme Helen Collier confirme qu'elle demandera à M. Robert Kehoe de fournir des explications aux membres du conseil pour clarifier si l'augmentation du taux d'imposition a été pris en considération lorsque le taux de déchets commerciaux a été déterminé.

5. Règlement de confirmation

RÉSOLUTION 2017-02

Proposé par Jean-Marc Lalonde

Appuyé par Carl Grimard

QU'IL SOIT RÉSOLU que le conseil municipal de la cité de Clarence-Rockland adopte le règlement no. 2017-03, étant un règlement de confirmation pour la réunion spéciale du 9 janvier 2017.

ADOPTÉE

6. Ajournement

Le maire lève l'assemblée à 20h17.

Guy Desjardins, Maire

Monique Ouellet, Greffière

